

DACP

REF : DACP2014020

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Restauration de la cheminée de la Manufacture des Allumettes. Approbation de la demande de subvention faite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) concernant les travaux entrepris en 2014. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Par délibérations des 4 juillet et 5 septembre 2013, le Conseil Municipal a approuvé les plans de financement de l'opération et autorisait le Maire à solliciter auprès des organismes financeurs, les subventions pour lesquelles la ville pouvait être éligible au titre de la réalisation des travaux de confortation (notamment DRAC et réserve parlementaire).

Les négociations avec la DRAC se sont avérées positives car cet organisme va financer, outre les études débutées en 2013 à hauteur de 20% (soit 14 216 € sur 71 076,35 €), les travaux de restauration qui auront lieu sur les exercices budgétaires 2014 et 2015 eux aussi à hauteur de 20% (soit 135 822,40 €), le montant prévisionnel des travaux étant évalué à 679 112 € HT (soit 814 934.40€ TTC, valeur avril 2014).

La recette sera perçue sous l'imputation : 102D-1322-324-opération 124-chapitre 13.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel annexé au présent rapport, qui intègre en dépenses le montant des travaux et en recettes, à ce jour, en plus de la réserve parlementaire et du financement de la Région Ile-de-France, les aides de la DRAC.

En conséquence de ces éléments, il est également demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter auprès de ce partenaire et de tout autre organisme financeur, les subventions qui y sont liées.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice :..... 49

**DU 26 JUIN 2014**

Présents :..... 45

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjointes au Maire,**

**M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués,****

**POUVOIRS :**

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

**Secrétaire de séance :** Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014020

Signataire : MC/ED

**OBJET : Restauration de la cheminée de la Manufacture des Allumettes. Approbation de la demande de subvention faite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) concernant les travaux entrepris en 2014. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de restauration de la cheminée historique de la manufacture des allumettes ;

Vu le nouveau plan de financement prévisionnel intégrant, notamment, le coût des travaux entrepris en 2014 ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il est nécessaire de solliciter les organismes financeurs et plus particulièrement la DRAC afin d'obtenir des subventions qui permettent de financer les travaux entrepris en 2014.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le plan de financement complété par le soutien financier de la DRAC portant sur le coût des travaux afférents à la restauration de la cheminée ;

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC dans le but de financer les travaux qui seront entrepris en 2014 et réalisés sur les exercices 2014-2015 ;

**AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de ladite subvention.

L'Adjoint Délégué

Mme Leïla TLILI  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le : 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Leïla TLILI  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire

